

INSCRIPTION SCOLAIRE

Formulaire dérogation scolaire de secteur

Année scolaire 2027/2028

VOTRE ENFANT

NOM :.....

Prénom :.....

Date et lieu de naissance : .....

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

RESPONSABLE 1 *(Tuteur légal ayant la garde de l'enfant)*

Madame ou Monsieur - NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone – domicile :..... et portable : .....

Courriel : .....@.....

Lieu de travail : .....

RESPONSABLE 2

Madame ou Monsieur - NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone – domicile :..... et portable : .....

Courriel : .....@.....

Lieu de travail : .....

SITUATION FAMILIALE

☐ Célibataire ☐ Vie maritale (marié, PACS) ☐ Union libre ☐ Divorcé ☐ Séparé ☐ Veuf(ve)

Direction Éducation et Loisirs - ville de Saran -décembre 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

Accueil de la Mairie
02 38 80 34 01

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, le samedi de 8h30 à 12h

Direction de l'Éducation et des Loisirs

Service de l'Action scolaire
(fermé le samedi matin)

Gestionnaire financière et administrative
02 38 80 34 17

Responsable de service
02 38 80 34 10

Saran
{ Ensemble, vivons notre ville ! }
www.saran.fr

FRATRIE *(Autres enfants du foyer)*

Nom	Prénom	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté (le cas échéant)

ÉCOLE DE SECTEUR DEMANDÉE

École et niveau actuels (le cas échéant) : .....

École où devrait être scolarisé l'enfant : .....**Niveau (classe) :** .....

École Saranaise souhaitée : choix 1.....

choix 2.....

MOTIF DE LA DEMANDE

(Selon les termes de l'article L212-8 du Code de l'Éducation annexé à l'ordonnance n°2000-549 du 15 juin 2000)

Veuillez cocher la case correspondante à votre demande puis remplir la partie « renseignements complémentaires » :

☐ Rapprochement de fratrie (même groupe scolaire) :

- Nom et prénom de l'autre enfant :.....

- École et classe :.....

☐ Proximité du lieu de travail de l'un des responsables légaux ***(joindre une attestation sur l'honneur de l'employeur)***.

☐ Garde par une assistance maternelle agrée et/ou crèche, habitant le secteur scolaire demandé ***(joindre une copie du contrat de travail, avec mention de l'adresse et du numéro d'agrément*** de l'assistante maternelle ou fiche d'inscription).

☐ Garde de l'enfant par les grands-parents résidant à proximité de l'école demandé ***(joindre une attestation sur l'honneur des grands-parents en mentionnant le lien de parenté)***.

☐ Parents travaillant dans le groupe scolaire demandé *(personnel de l'Éducation Nationale)*.

☐ État de santé de l'enfant nécessitant une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés ***(joindre un certificat médical établi par votre médecin)***.

☐ Arrivé en cours d'année, souhait d'intégrer l'école de secteur du lieu d'habitation à la prochaine rentrée scolaire.

☐ Suite à un déménagement sur la commune et à un changement de secteur scolaire, souhait de continuer la scolarité de l'enfant dans l'école actuelle : préciser la date du déménagement :.....

☐ Enfant déjà scolarisé, via une demande de dérogation de secteur ou une dérogation de ville, sur la commune de Saran et changeant de cycle (passant de l'école maternelle à l'école élémentaire, soit de la GS au CP).

☐ Renseignements complémentaires : à compléter obligatoirement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



☐ *J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées par la ville de Saran pour le traitement de ma demande. Conformément au règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données* ***dpo@ville-saran.fr***

- Ces informations sont destinées au Service Accueil afin de procéder à la saisie de votre demande et au Service de l'Action Scolaire afin de la traiter en Commission scolaire et pour toute information liée à la scolarité de votre enfant.
- Tout changement de votre situation devra être communiqué au Service Accueil (coordonnées téléphoniques et/ou postales, composition du foyer, etc...)
- Une dérogation obtenue pour l'école maternelle ne sera pas reconduite automatiquement pour l'entrée au CP.

La dérogation scolaire est une procédure exceptionnelle, qui vise à formuler une demande de changement d'école dûment justifiée dans la limite de la capacité d'accueil dans la nouvelle école.

Date et signature du ou des responsables légaux, suivies de la mention manuscrite
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus »

PARTIE RÉSERVÉE A LA COMMUNE DE SARAN :

DÉCISION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

.....

.....

.....

.....

A Saran le

Signature du Maire ou de l'élu de l'Action Scolaire et Cachet